

Bulletin Confédéral des Femmes

Mensuel - MARS 1950

213, rue Lafayette - PARIS-X°

N° 15

Faisons de la lutte pour les 3.000 francs une grande action populaire

« La grève, c'est de la souffrance en état de révolte, de la souffrance réelle, ressentie, aiguë, et multipliée qui veut desserrer et briser ses chaînes ». Combien ces paroles de notre camarade Gaston Monmousseau illustrent avec grandeur la lutte ardente menée par les travailleuses et les travailleurs, en grève contre la misère. »

Ayant réalisé que l'union fait la force, des centaines de milliers d'hommes et de femmes se sont engagés dans une grande bataille pour les 3.000 francs en attendant la discussion des Conventions Collectives. Mais pour apprécier toute l'ampleur de la situation au moment même où se déroule ce puissant mouvement qui ne fait que commencer, il n'est pas possible que nous détachions la politique de guerre menée par le gouvernement, de la politique intérieure, et son refus aux revendications, de la violence employée contre la classe ouvrière.

C'est cette violence même qui permet au patronat de reculer le moment inévitable où il devra donner satisfaction aux revendications.

Mais malgré cela, des brèches ont déjà été faites dans le front patronal, rien que dans la Métallurgie de la Région Parisienne, plus de 130 succès ont été remportés ; pour ne citer qu'un exemple, les femmes de chez Gestetner ont arraché 7.200 francs en attendant la mise au point des Conventions Collectives et si celles-ci ne sont pas signées avant la fin mars, 2.400 francs par mois leur seront versés.

La lutte pour les 3.000 francs est devenue une grande action populaire car ce n'est pas une lutte isolée, elle intéresse toutes les professions.

Comment cette ouvrière, qui est, en ce moment, en grève à Ivry, peut-elle vivre avec un salaire de 2.236 francs par semaine en ayant une fillette à sa charge.

Oui, les 3.000 francs sont attendus par toutes les travailleuses. Mais il ne suffit pas d'attendre, il faut, là où cela n'a pas encore été fait, dans chaque atelier ou bureau, que les 3.000 francs soient réclamés aux patrons par les délégués qui seront soutenus par l'ensemble du personnel ; et là où on les a déjà réclamés, il faut, en s'appuyant sur les résultats obtenus ailleurs, retourner à la direction en amenant les travailleuses à se prononcer sur les moyens pour obtenir cette revalorisation immédiate des salaires.

Il dépend de nous, militantes, que l'action pour les 3.000 francs se poursuive sans arrêt afin qu'ils soient accordés à tous et à toutes.

Déjà de nombreuses camarades sont entrées courageusement dans la lutte où elles tiennent leur place avec honneur.

Gisèle JOANNES,
Secrétaire de l'U. D.
de la Région Parisienne.

(Lire la suite page 8.).

SOMMAIRE	
Faisons de la lutte pour les 3.000 francs une grande action populaire	1
La véritable solidarité des travailleuses	2
Resserrons les liens des travailleuses des villes et des champs	3
Pourquoi l'Union Soviétique est le rempart de la Paix	4 et 5
La lutte pour les 3.000 francs	6 et 7
Quelques recommandations pratiques	7
Vous n'avez plus beaucoup de temps	8

La véritable Solidarité

DES TRAVAILLEUSES

Lorsque nous nous adressons particulièrement aux travailleuses, nous sommes toujours amenés à constater leur grande compréhension de la solidarité ouvrière.

Et cependant, il se trouve encore des militants et des militantes, pour dire que l'on ne peut rassembler les masses travailleuses que sur des problèmes « touchant directement le porte-monnaie ».

Quel mépris de la classe ouvrière ! Et, surtout, quelle démonstration éclatante de l'incapacité de ces militants à répondre aux questions que se posent les travailleurs de notre pays.

Mais il ne suffit pas de constater ces erreurs, il nous appartient à nous, militantes, d'aider le mouvement ouvrier à prendre davantage conscience de ses forces, dans le domaine de la solidarité comme dans tous les autres.

Pour cela, il nous faut nous-mêmes, être animées d'une grande confiance, et organiser la riposte des travailleuses à toutes les attaques de la réaction.

Nos ennemis ne soufflent pas, car ils ont peur du grand courant d'unité dans l'action qui se développe dans notre pays ; ils sont aux abois et prêts à toutes les aventures ; nous devons les harceler sans relâche afin de les mettre dans l'impossibilité de nuire.

Nous ne devons surtout pas tomber dans l'erreur de croire qu'il suffit d'avoir posé les problèmes, d'avoir convaincu celles qui nous entourent et d'attendre tranquillement que les solutions viennent d'elles-mêmes.

Il nous faut être plus persévérantes et donner l'exemple dans l'action.

LUTTE POUR LA PAIX

C'est la question la plus sensible aux femmes, mais aussi celle qui déchaîne nos ennemis.

Nos gouvernants, pour tenter de poursuivre leur politique de guerre, ont fait voter les lois scélérates et criminelles, car ils voudraient réduire au silence la classe ouvrière et ses organisations.

Ils ne peuvent y parvenir avec leurs tanks, leurs C. R. S., leurs matraques, leurs policiers ; ils n'y parviendront pas davantage grâce à la riposte du peuple ouvrier.

Il faut donc, sur le lieu du travail, dans la localité, organiser la solidarité à tout ceux qui, se trouvant au premier rang des combattants de la paix, sont poursuivis par le gouvernement de misère et de guerre.

On va essayer de débarquer le matériel de guerre américain ; il ne faut pas que les courageux dockers se trouvent isolés pour en refuser le débarquement, que les cheminots soient seuls pour refuser le transport.

Nous devons prendre toutes initiatives pour leur apporter notre solidarité : manifestations de masse à leur côté en expliquant l'enjeu de leur lutte, leur envoyer des adresses signées par toute la population, leur faire parvenir des lettres des enfants, des mères de famille, des vieux et des vieilles de chez nous pour les encourager dans ce grand combat.

Il faut que, grâce à notre action incessante, chaque Français, chaque Française, soit convaincu du danger que représente

pour notre pays ce matériel de guerre qui, tout naturellement, suscitera la haine de tout notre peuple.

Quel est le Français honnête qui aurait accepté de se servir du matériel de guerre nazi ?

C'est cela qu'il nous faut dire, c'est la réponse du peuple français que nous devons donner si nous voulons lutter efficacement pour la paix.

Il nous faut continuer notre campagne contre la bombe atomique, faire réellement « nôtre » la décision des combattants de la paix et de la liberté, que chaque travailleur, chaque travailleuse, se prononce contre son emploi et dénonce comme criminels de guerre ceux qui font le chantage de la bombe atomique et ceux qui acceptent de vendre leur pays comme champ d'expérience.

Sur cette base, nous devons entraîner toute la classe ouvrière dans de larges délégations auprès des pouvoirs publics, faire prendre position à la Présidence du Conseil, aux députés, aux sénateurs, aux préfets, aux élus municipaux.

Jamais le peuple de France n'acceptera d'être réduit au rôle d'esclave, et cela, nous devons être les premières à le proclamer.

Il nous faut accentuer notre campagne de protestation contre le réarmement de l'Allemagne réactionnaire et, ainsi, apporter notre solidarité aux forces démocratiques qui luttent en Allemagne occidentale pour redonner à leur peuple des principes de liberté et de paix.

LUTTE CONTRE

LES FABRICATIONS DE GUERRE

Dans la métallurgie, les produits chimiques, le textile, l'habillement, on tente d'introduire de plus en plus la fabrication du matériel de guerre ou de répression contre la classe ouvrière.

Hardiment, nous devons apporter notre aide aux travailleurs de ces entreprises pour qu'ils refusent d'effectuer de telles fabrications.

Nous allons aller en délégations, avec nos enfants, auprès des directions pour leur imposer des fabrications de paix dont notre pays a besoin, et, ainsi, éviter une nouvelle destruction de nos villes.

L'usine qui travaille pour l'armement est un objectif militaire et nous avons le droit et le devoir de sauver notre industrie et nos foyers, et pour cela d'exiger que nos usines tournent à plein pour fournir à notre pays

les fabrications dont il a besoin pour la vie, et non pour la mort.

LA LUTTE REVENDICATIVE

Pour obtenir la revalorisation de leurs salaires, des centaines et des centaines de milliers de travailleurs mènent courageusement l'action, dans la plus grande unité et avec la sympathie grandissante de toute la population.

Les militantes savent bien que cette lutte correspond aux aspirations de l'ensemble des travailleurs et particulièrement de toutes les travailleuses qui sont les plus exploitées au point de vue salaires.

Six Ouvrières du Textile arrêtées à Roanne

Parmi les 21 patriotes de Roanne arrêtés dans leur magnifique action pour empêcher le départ d'un train de matériel de guerre de l'Arsenal de Roanne, se trouvent 6 ouvrières du textile de Roanne :

Raymonde MEUNIER, 28 ans, maman d'un enfant de 8 ans, tisseuse chez Grosse.

Marie-Louise CHUZVILLE, maman d'un enfant de 19 ans, tisseuse chez Déchelette-Canaux.

Alice MOREAU, mariée, sans enfants, tisseuse chez Déchelette-Canaux.

Alice LARTHAUD, mariée, mari infirme, tisseuse chez Fombaron.

Marcelle GRIZARD, veuve, membre du conseil syndicat du textile, tisseuse chez Berthaud.

Et Marthe PERRIER, secrétaire du syndicat du textile, membre de la Commission Exécutive de l'U.D., tisseuse chez Déchelette-Canaux.

Ces camarades se trouvent actuellement emprisonnées à la prison St-Joseph à Lyon, et placées sous l'autorité militaire.

De toutes les entreprises, des protestations doivent être envoyées au Capitaine VANDOVE, du tribunal militaire de Lyon, qui instruit le procès des 21 patriotes roannais. Partout doit s'organiser une solidarité active aux premières victimes des lois scélérates. La protestation vigoureuse de toute la population, et des travailleurs en premier lieu, doit faire échec aux menaces du gouvernement de répression.

C'est pourquoi nous devons être très attentives pour apporter notre solidarité à tous ceux qui sont en grève.

Sous quels aspects voir cette solidarité ?

1° Expliquer le caractère des grèves qui se déroulent dans notre pays, les raisons de la misère imposée à la classe ouvrière, la possibilité d'en sortir.

2° Faire clairement la démonstration que les grèves actuelles intéressent tous les travailleurs (personne alors n'osera refuser la solidarité financière) ;

Pour cela, il nous faut poser la revendication des 3.000 fr. dans notre propre entreprise, pousser dans notre propre corporation ; si nous nous expliquons, tout le monde nous comprendra.

3° Élargir l'unité d'action en nous adressant aux femmes de grévistes, en les entraînant avec nous dans les délégations ; il est sûr que si les femmes des ouvriers de la C.G.T., de la C.F.T.C., de F.O., des Cadres, des Autonomes, des Inorganisés, vont poser ensemble la revendication de leurs maris aux directions, vont faire prendre position ensemble aux pouvoirs publics sur les revendications ouvrières, elles comprendront davantage l'importance

de l'unité, elles aideront leur mari à la réaliser plus complètement ;

4° Organiser concrètement la solidarité financière

— collectage dans les entreprises, les bureaux, sur les marchés, populariser les exemples ;

— envoi d'une lettre et de notre aide matérielle aux familles de grévistes que nous connaissons ;

— parrainage des familles les plus nécessiteuses ;

— délégations auprès des directions d'entreprises où les travailleurs sont en lutte pour indiquer que nous sommes solidaires ;

— populariser les résultats obtenus, les commenter dans les entreprises ;

— répondre aux calomnies de la presse, et faire le travail d'éclaircissement auprès des travailleurs ;

— situer les responsabilités de la situation actuelle.

Voilà le vaste plan de solidarité ouvrière que nous devons appliquer auprès de toutes les travailleuses.

Ce faisant, nous répondrons aux questions qu'elles se posent, nous les aiderons à mieux s'organiser, nous apporterons la preuve que nous avons nous-mêmes confiance dans la victoire.

RESSERRONS LES LIENS

entre les Travailleuses des Villes et des Champs

Comment en serait-il autrement ? Dans nos villages, les travailleuses subissent l'oppression des gros hobereaux. Elles sont privées de travail, chassées de leur logement à la moindre velléité d'indépendance. Appartenir à une organisation syndicale est considéré comme crime de lèse patron.

Dans un petit village de Seine-et-Marne, une seule ferme, un seul patron, quelques dizaines d'ouvriers. Ces derniers avaient décidé de faire des élections afin d'élire les délégués, une camarade femme fut désignée, un procès-verbal établi par le contrôleur des lois sociales. Sans attendre les élections, ce patron, digne des féodaux du moyen âge, renvoya l'ouvrière et son mari ; jusqu'à la petite fille qui allait à l'école libre, qui fut, sur ordre de ce rapace, chassée de l'école. Et toute la famille fut priée de déguerpir du taudis qu'elle occupait.

La Seine-et-Marne est un très riche département, quelques gros propriétaires fonciers se partagent les meilleures terres, et là, il n'y a pas de place pour les petits paysans qui sont refoulés dans les coins les plus pauvres.

Dans les villages de grosse exploitation, les gros cultivateurs se sont rendus acquéreurs de toutes les maisons du village. Ce nest pas par philanthropie, mais bien pour avoir un instrument d'esclavage en leur possession contre les familles des travailleurs. Il y a des chantiers en Seine-et-Marne, les ouvriers agricoles voudraient bien secouer le joug, mais s'ils vont au chantier, leurs familles iront coucher sous les ponts.

Les ouvrières ne sont occupées qu'aux périodes de pointes avec des salaires dérisoires, sans secours de chômage, sans immatriculation aux assurances sociales, elles seront dans leurs vieux jours privées de toute retraite.

Une maman de l'Oise nous disait : « J'ai 7 enfants, mon mari gagne 3.900 francs par quinzaine, plus les allocations familiales, la soupe de pommes de terre est notre menu quotidien, les gosses n'en veulent plus car elle est faite sans lard ».

Dans la Gironde, les femmes travaillent sans salaire personnel, donc sans assurances.

Dans le Finistère, les hommes de ferme gagnent de 3 à 4.000 francs par mois, pour 14 heures de travail et plus.

Les ostréicultrices, ces travailleuses de la mer, font la cueillette des savoureuses huitres plates appelées

« belon », qui se vendent à Paris jusqu'à 600 francs la douzaine, pour ce pénible travail, elles toucheront 200 francs par marée qui dure environ 4 heures. 50 francs de l'heure. Pour ce salaire dérisoire, elles pataugent dans l'eau salée exposées à toutes les intempéries.

Les salariées de la terre sont toutes les sœurs de misères surexploitées des ouvrières de l'industrie. Comme elles, elles désirent des conditions de vie meilleures. Elles veulent pouvoir plus que manger en travaillant elles veulent pouvoir élever leur famille dignement, donner un métier aux jeunes.

Les vigneronnes du midi, au passé traditionnel de lutte, ont, l'an dernier, mené la bagarre pour la permanence de l'emploi, déjà quelques localités ont obtenu cette revendication indispensable pour les femmes.

Les ouvriers de l'industrie peuvent considérer les ouvriers agricoles comme leurs alliés les plus solides, leurs revendications sont les mêmes, les victoires des travailleurs de l'industrie seront les victoires des travailleurs de la terre.

Répondant à l'appel de la C.G.T., les ouvrières agricoles organisent la solidarité pour venir en aide aux grévistes. Dans l'Aude, c'est la collecte du vin qui est organisée, dans les Bouches-du-Rhône, les travailleuses et travailleurs collectent dans les mas. Dans le Var, les ouvrières agricoles décident d'héberger des enfants de grévistes.

Les paysans de Dordogne viennent de recevoir 90 enfants des dockers de Marseille.

L'année dernière, au Mans, les ouvriers agricoles, toutes les petites paysannes, quoique très pauvres, ont répondu pour soutenir la grève de chez Renaud.

Pour la grève des Mineurs de 1948, les petites paysannes, les ouvrières agricoles l'Ille-et-Vilaine aux conditions misérables, ont répondu présent et garni les camions.

Membres des Commissions Féminines, Secrétaires de Syndicats, militants départementaux, aidez les femmes, les mères, à rejoindre le grand combat.

Pour la grande bataille des salaires, pour la prime de 3.000 francs par mois, pour tous ; pour que les ouvrières agricoles touchent la prime de 650 francs et 1.000 francs pour le deuxième enfant et les suivants, resserrons encore plus les liens qui unissent les travailleurs des villes et des campagnes et la classe ouvrière battra le gouvernement de réaction et de misère qui veut entraîner le pays à la guerre.

Pourquoi l'Union Soviétique

Les Assises Nationales pour la Paix et la Liberté des 10, 11 et 12 mars ont revêtu une importance considérable.

Nombreuses étaient les femmes travailleuses parmi les milliers de délégués qui se pressaient au Parc des Expositions de la Porte de Versailles. Cela démontre que les travailleuses ont conscience du danger et sont résolues à mettre tous leurs efforts pour sauver la Paix. Elles ont compris que se manifeste en ce moment une recrudescence des préparatifs de guerre.

Ces jours-ci doivent arriver les premières livraisons de matériel de guerre américain à notre pays. Et déjà, dans tous les ports la lutte s'organise, appuyée par la population toute entière.

On prépare activement et ouvertement la reconstitution d'une armée allemande, qui doit être une des pièces essentielles du dispositif d'agression.

En fait, avec les dépenses camouflées dans d'autres chapitres, 700 à 800 milliards sont consacrés à la guerre, sur le budget de 1950.

« L'UNION SOVIÉTIQUE REMPART DE LA PAIX »

Pourquoi l'U.R.S.S. ne peut, en aucun cas, être un pays agresseur :

En U.R.S.S., pays du socialisme, n'existe aucune des raisons qui poussent les gouvernements à la guerre.

Pas de trusts, de puissances financières, pas la recherche de débouchés, de marchés, de placement de capitaux, pour leurs monstrueux profits.

Une production basée sur les besoins de la population et l'équipement du pays, et non dirigée en vue de nouveaux bénéfices pour les capitalistes, une production dont l'amélioration croissante augmente le bien-être et le niveau de vie des travailleurs, donc, aucune menace de crise qu'on essaierait de résoudre par la guerre. Mais, au contraire, nécessité de sauvegarder la paix pour poursuivre l'essor économique.

Il n'y a plus là-bas de gens qui s'enrichissent démesurément de la course aux armements, plus de marchands de canons, qui se moquent des milliers de vies humaines sacrifiées dans les guerres, pourvu que leurs bénéfices s'accroissent comme ces sociétés américaines qui ont entassé de 39 à 45, 52 milliards de dollars de bénéfices.

Mais au contraire, dans le pays où le peuple est au pouvoir, on réalise pleinement cette déclaration de Staline : « De tous les capitaux, le plus précieux, c'est l'homme » ; et c'est pourquoi une menace de guerre de la part de l'U.R.S.S. est absolument inconcevable.

Tous les actes de l'U.R.S.S. sont dictés par sa volonté de Paix.

L'histoire de ces vingt-deux années du

Pour tenter de justifier aux yeux des peuples cette folle politique de course aux armements et de préparation à la guerre, cause de leur misère, les gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France, présentent l'Union Soviétique comme une menace pour la Paix.

Bien sûr, la plupart des travailleurs savent que cela fait partie des calomnies de la réaction. Ils sont attachés à l'U.R.S.S., pays où le peuple s'est débarrassé de ses exploitateurs et a pris en mains ses destinées. Ils n'oublient pas la dette de reconnaissance que nous avons envers l'U.R.S.S., qui a contribué puissamment par sa victoire sur Hitler, à la libération de notre pays du joug nazi.

Mais parfois, nous ne savons pas répondre aux mensonges, nous ne trouvons pas les arguments simples et convaincants.

Nous avons voulu, dans cette page, aider nos camarades par une étude rapide sur :

pays du socialisme en est d'ailleurs une preuve concrète.

Dès sa naissance, le « décret sur la Paix » est le premier acte du jeune gouvernement soviétique. Adopté sur proposition de Lénine, malgré l'opposition de Trosky, il met fin à la sanglante guerre de 1914-1917, où le peuple russe connut déjà tant de pertes.

Toute la première année de l'édification du nouveau régime va se dérouler dans la lutte contre la guerre d'intervention étrangère et les tentatives fomentées de l'intérieur pour abattre le pouvoir soviétique, agression scuteneue par la réaction internationale.

La politique constante de l'U.R.S.S. témoigne de cette volonté de paix :

Proposition de désarmement à la Conférence de La Haye en 1922, à Genève en 1927 et en 1932.

En 1934, nouvelles propositions pour l'organisation du désarmement et la sécurité collective faite par le délégué de l'Union Soviétique à la Société des Nations.

Et après cette guerre de 1939-1945, qu'elle n'a pu éviter et où 17 millions de ses fils sont tombés, c'est encore Vychinsky qui, en septembre 1948, fait à l'O.N.U. trois propositions pour sauvegarder la paix :

- 1° Réduction d'un tiers en un an de toutes les forces terrestres, aériennes, navales, par les 5 Grands ;
- 2° Interdiction de l'utilisation de la bombe atomique ;
- 3° Constitution d'un organisme international de contrôle, dans le cadre de l'O.N.U., pour surveiller ces deux mesures.

Sans se rebuter par l'échec de ces premières propositions, à nouveau, en sep-

tembre 1949, Vychinsky fait à l'O.N.U. les propositions suivantes :

- 1° Condamnation des préparatifs de guerre ;
- 2° Interdiction de l'arme atomique ;
- 3° Signature d'un Pacte de Paix entre les grandes puissances.

Et maintenant, voici que l'U.R.S.S. est le premier état qui a répondu aux propositions de la délégation du Comité Permanent du Congrès Mondial des Partisans de la Paix.

« Ces propositions, déclare le texte signé de Perfenov et Kouznetsov, stipulant la réduction générale des armements et l'interdiction des armes atomiques, trouveront la compréhension et le soutien absolu des peuples de l'Union Soviétique. Elles répondent à la volonté de consolidation de la Paix dans le monde, qui anime de tous temps l'Union Soviétique. »

Son budget est tout entier orienté pour la vie.

La plus grosse partie du budget de l'U.R.S.S. est consacrée à l'équipement du pays ; « vaste plan d'aménagement avec utilisation de l'énergie atomique et de mécanisation pour l'agriculture » ; au développement industriel et à la construction d'habitations ; « en trois ans, 52.000 usines construites ou réparées, 120.000 fermes d'élevages créées, et tandis qu'on ferme la SNECMA en France, plus de 150.000 tracteurs livrés en U.R.S.S. à l'agriculture ».

Voici d'ailleurs des chiffres qui par-

Voici le texte du message des Femmes Soviétiques à l'occasion de la Journée internationale des Femmes,
CHERES AMIES,

Nous vous adressons nos vœux à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des Femmes.

De tout cœur, nous vous encourageons dans votre noble activité, pour la Paix, la Démocratie et du bien-être de tous.

Travailleuses, Commissions syndicales, adressez vos vœux à la Journée internationale des Femmes, Moscou, U.R.S.S..

lent, sur le budget de 1949 :

30 % étaient consacrés au secteur culturel et social ;

36,7 % à l'Economie Nationale ;

19 % aux dépenses militaires.

Quelle leçon, si on le compare aux budgets de notre pays, ou à celui des Etats-Unis, par exemple.

En Union Soviétique, la monnaie s'affermi, le pouvoir d'achat des travailleurs s'accroît sans cesse. Depuis décembre 1947, trois baisses ont eu lieu sur les produits de grande consommation ; le premier mars 1950, une nouvelle baisse vient d'être décrétée

est le rempart de la paix

26 % sur le pain ;
24 % sur le lait et le bœuf ;
20 % sur le beurre et le fromage ;
15 % sur les œufs et les pommes de terre, près de 50 % sur le vin.
Même chose pour l'habillement :
15 % sur les cotonnades ;
15 % sur les chaussures ;
10 % sur les vêtements,
enfin, 20 % sur les cigarettes.

En Union Soviétique, le bien-être ne cesse d'augmenter et d'ici peu de temps on envisage le métro gratuit à Moscou et la distribution gratuite du pain à tous.

Cette dernière mesure serait déjà en vigueur si la terrible guerre de 1939-1945 n'était venue arrêter la marche en avant du pays du socialisme.

C'est pour cela, pour développer encore son essor économique et continuer à améliorer les conditions de vie des hommes et des femmes soviétiques que l'U.R.S.S. a besoin de la paix, et qu'elle initie tant d'efforts pour la défendre.

la grande voix de STALINE s'élève pour la Paix.

Malgré les déclarations provocatrices que multiplient les hommes d'Etat américains, telle celle de M. Eaton, président de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre Américaine des Représentants : « Nous pouvons encore faire un blocus psychologique de la Russie, si nous n'y réussissons pas, nous devons écraser par la force des armes ».

adressé aux travailleurs Antifascistes de la région du 8 mars :

« Les plus chères, Journée Internationale des Femmes »

« Nous souhaitons de réussir pour la cause de la Paix, pour des enfants. »

Comité Antifasciste des Femmes Soviétiques.
Comités féminines, Directions des Femmes au Comité Antifasciste, 23, rue Pouch-

« Que dit Staline dans l'interview accordée à Harold Stassen, membre éminent du Parti Républicain des Etats-Unis, en avril 1947.

« Si deux systèmes différents ont pu coopérer pendant la guerre, pourquoi ne pourraient-ils pas coopérer en temps de paix... Il faut respecter les systèmes choisis et approuvés par les peuples. Que le système des Etats-Unis soit bon ou mauvais, c'est au peuple américain d'en décider. La coopération n'exige pas que les peuples aient le même système. Il faut respecter les systèmes imposés par le peuple. »

Quel contraste entre ces deux langages !

Et voici qu'aujourd'hui cette puissante volonté de paix de l'U.R.S.S. vient une nouvelle fois de s'exprimer, par la voix de Molotov, s'adressant à ses électeurs de Moscou.

« Nous restons absolument fidèles aux principes de Lénine et de Staline sur la co-existence pacifique des deux systèmes et sur leurs compétitions économiques dans la paix.

Mais nous savons fort bien cette vérité essentielle qu'aussi longtemps que subsistera l'impérialisme, subsistera le danger d'une nouvelle agression. C'est pourquoi les partisans d'une Paix solide entre les peuples ne doivent pas être passifs. Ils doivent mener une lutte quotidienne, obstinée, toujours plus active en faveur de la Paix. Ils doivent entraîner dans cette lutte, les larges masses et, devant les tentatives faites par les impérialistes pour déclencher une nouvelle guerre, ne pas reculer. »

Les hommes qui ont besoin de la guerre pour accroître leurs profits, résoudre leurs difficultés intérieures et la terrible crise économique qui s'étend s'effraient de cette menace que représente pour leur domination sur les peuples, l'exemple vivant de l'Union Soviétique.

Ils redoutent l'évolution des peuples opprimés dont la conscience s'éveille chaque jour davantage.

C'est pourquoi ils veulent abattre l'U.R.S.S. dont la puissance et le rayonnement grandit sans cesse, l'U.R.S.S. qui possède, elle aussi, de l'aveu même de Truman, le secret de l'arme atomique, et que n'intimide ni le chantage, ni les menaces ; ils veulent abattre l'U.R.S.S. parce qu'elle apparaît comme le plus sûr rempart de la Paix.

LES PEUPLES SONT AVEC L'UNION SOVIETIQUE POUR DEFENDRE LA PAIX

Voici d'ailleurs ce que la Conférence des Partisans de la Paix qui s'est tenue à Moscou en août 1949, déclare dans son Manifeste.

« L'U.R.S.S. est le pays de la paix et des efforts constructifs qui tient haut et ferme l'étendard du travail édificateur ; c'est la grande puissance pacifique où il n'y a pas, où il ne peut y avoir de partisans d'une guerre d'agression. Notre pays a vaincu l'ennemi le plus terrible de l'humanité, le fascisme ; aujourd'hui, il monte la garde devant la paix, défendant le progrès et la culture. »

Oui, l'Union Soviétique monte la garde devant la paix, et pour cela elle trouve à ses côtés tous les peuples du monde.

Oui, les regards des travailleurs se tournent vers le pays qui a réalisé toutes leurs aspirations en édifiant le socialisme vivant grâce à la libération de millions d'hommes de l'exploitation et de l'esclavage.

Ils savent bien que leur cause est in-

séparable de celle du grand pays du socialisme, et c'est pourquoi, ils lui apportent leur soutien indécrottable dans sa lutte pour la paix.

Notre rôle à nous, femmes travailleuses, est donc de dénoncer ceux qui veulent s'attaquer à l'U.R.S.S. et déclencher une guerre plus terrible que tout ce que nous avons jamais connu. Nous devons confondre les menteurs et les calomnieux de l'U.R.S.S., des hommes d'Etat américains, aux David Rousset et Compagnie ; nous devons expliquer toujours plus autour de nous ce qu'est l'Union Soviétique et son rôle essentiel pour la sauvegarde de la paix.

Faisons connaître l'apport considérable des délégués soviétiques dans le Congrès, Conseils, Comités Exécutifs de la F.S.M., de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes, comme au Congrès Mondial des Partisans de la Paix, et dans toutes les organisations internationales.

A l'occasion du 8 mars, Journée Internationale des Femmes, de nombreuses travailleuses ont envoyé des messages, des salutations aux travailleuses soviétiques, à l'exemple de ces employées des Galeries Lafayette qui ont adressé une lettre aux employées d'un grand magasin de Moscou, apportant ainsi le témoignage d'affection des travailleuses françaises aux travailleuses soviétiques.

Enfin, le secrétariat national vous indique qu'il est possible d'organiser un échange de correspondances entre travailleuses françaises et soviétiques. Déjà cette annonce a soulevé l'enthousiasme de nos camarades de la région parisienne. On choisit en général dans la même branche d'industrie telle ou telle ville, telle ou telle région et en toute hâte, on rédige une lettre bourrée de questions. Voilà déjà nos camarades cheminotes assaillies de lettres de leurs adhérentes, leur demandant une correspondante.

Partout, organisons cet échange de lettres afin de mieux nous connaître et de resserrer les liens si forts qui nous unissent déjà et qui seront un stimulant à notre lutte pour sauver la paix.

Envoyez vos lettres au :

**Conseil Central
des Syndicats Soviétiques**
66, Kaloujskoïe Chaussée
Moscou (U.R.S.S.)

En indiquant à qui vous désirez écrire. Les réponses vous parviendront, traduites, par le même canal.

Indiquez sur votre lettre que c'est la C.G.T. française qui organise cet échange de correspondances et avertissez-nous, afin que nous puissions savoir le nombre de lettres envoyées.

LA LUTTE POUR

Comme en témoignent les premiers dépliant que nous avons reçus, la revendication des 3.000 francs est particulièrement sensible aux travailleuses et c'est pourquoi nous les trouvons si nombreuses dans la lutte.



Ce sont les milliers d'OUVRIERES DU TEXTILE du Nord, des Vosges, de la Haute-Saône, du Doubs, de Belfort, de Lyon, de l'Isère, de Saint-Etienne. Déjà des succès ont été remportés :

Tout le textile d'Armentières, de la Somme, de l'Aisne a obtenu une augmentation de 8 % sur les salaires réels.

Au **Comptoir Linier**, de Marseille, prime de 3.000 francs avec augmentation horaire de 6 fr. 50.

Chez **Gavrois-Mayeux**, à Roubaix, prime de 3.000 francs par mois.

Chez **Zeler et Dufont**, à Belfort, augmentation allant de 8 à 20 %.

Aux Teintureries **Lory**, à Marseille, 3.300 francs à partir du 1^{er} mars et paiement des journées de grève.

Chez **Constant**, à Lille, prime de 3.000 francs.

Chez **Occulta**, bonneterie à Villeurbanne, augmentation horaire de 6 à 10 francs.



DANS LES METAUX, déjà les succès sont nombreux et nous ne pouvons les citer tous, en voici quelques exemples :

Otis Pifre, à Bezons, augmentation de 5 francs pour les femmes.

Berliet, à Venissieux, augmentation de 6,65 à 11,50 suivant les catégories.

Bendix, à Clichy, prime de 600 à 4.000 francs aux employés et agents de maîtrise.

Bougies A.C., à Clichy, augmentation de 4,60 à 11 francs de l'heure. Prime de 4.000 francs par mois.

Pathé-Marconi, à Chatou, prime de 3.000 francs par mois.

Simplex, à Lyon, Villeurbanne, Is-sur-Tille, 2.000 francs minimum par mois, sans tenir compte des 3.000 francs déjà obtenus.

Lavalette, à Saint-Ouen, prime de 3.000 francs.

Gestetner, à Paris, prime de 7.200 francs.

Aster, Ivry, prime mensuelle de 3.000 francs.

Lampes, de Vitry, prime mensuelle de 3.000 francs, plus augmentation de 5 %.

L. T. T. à Conflans-Ste-Honorine, augmentation globale de 12 à 17 %.



Nombreuses également sont les ouvrières des INDUSTRIES CHIMIQUES qui ont obtenu des avantages appréciables :

Chez **Cannone**, à St-Denis, prime de 5.000 francs.

Au **Laboratoire Rosa**, à Paris, prime hiérarchisée de 5.000 francs et 25 francs par semaine de blanchissage.

Chez **Francolor**, à St-Denis, prime de 3.000 francs.

Chez **Gibbs**, à St-Denis, 18,5 % d'augmentation des salaires.

Aux Huileries **Audemard**, à Nice, augmentation de 13,5 %, plus une prime horaire de 5 francs.

Huileries **Rabateau**, à Marseille, majoration de 13,5 %.

Savonneries **Rabateau**, à Marseille, augmentation horaire de 10 fr. 65 hiérarchisés, plus 5 francs de l'heure.

Savonneries **Lever**, à Haubourdin, augmentation de 23 %.

Hutchinson, à Puteaux et à Montargis, augmentation des salaires réels de 13 %.

Sturge, à Amiens, 2.800 francs par mois.

Colle et Gélatine, à St-Junien, augmentation de 12 %.

Savonneries Rouard, à Marseille, prime mensuelle de 3.000 francs.

Rhodiaceta, dans l'Isère, augmentation portant le salaire du manoeuvre à 105 francs de l'heure.



Dans l'HABILLEMENT, déjà dans plusieurs régions, la lutte a commencé : en particulier, dans le Rhône et la Savoie, ainsi que quelques maisons de la Région Parisienne.

A la **Société Générale du Ramier**, à Toulouse, les ouvrières ont obtenu une augmentation de salaire de 25 %.

Chez **Bernard Lévy**, à Lyon, 10 et 13 francs de l'heure d'augmentation.

Chez **Gorse**, à Lyon, 10 francs de l'heure.

Et chez **Lafond**, à Lyon, 4 francs de l'heure de plus des 8 %, et une prime de rentrée de 1.000 francs.

Chez **Bahut-Martin** et à la **Savoisienne**, à Chambéry, les ouvrières ont voté à 100 % pour la grève. Des offres faites par les patrons ont été repoussées comme jugées insuffisantes.

Chez **Mac-Doudal**, à Paris, 15 % d'augmentation ont été obtenus.



Les ouvrières des CUIRS ET PEAUX, elles aussi, luttent pour leurs 3.000 francs et déjà de nombreux succès sont enregistrés :

Tanneries de Montfavet dans le Vaucluse, paiement de 48 heures pour 45 heures de travail effectif, prime d'assiduité de 1,50 et prime de 0,50 à 1,50 de l'heure.

Daisy, à Romans, prime de 3.000 francs.

Fertier-Baulieu, à Roanne, prime de 3.000 francs et heures de grève payées.

Tanneries Combe, à Annonay, prime de 3.000 fr. Prime de fin d'année de 5.000 francs plus 200 francs par année de présence et 1.000 francs par enfant de moins de 15 ans.

Cognet et Marnat, à Romans, prime de 3.000 francs et 8 % d'augmentation.

Hadog, à Paris, augmentation horaire de 17 à 20,50.

Ganterie, travailleuses à domicile de Saint-Junien, 3.000 francs pour février.

Fantasia, à Lyon, augmentation de 10 % plus 4 % à partir de janvier et une prime de 1.000 francs.

Huet et Auger, à Paris, prime mensuelle de 3.000 fr.

Par le Monde, à Paris, prime de 1.500 francs.

Ramas, à Paris, augmentation de 12 à 15 %.

Pellet, à Vienne, augmentation de 11 à 12 %.

Bally-Camsat, à Lyon, prime de 2.000 à 2.400 fr.

LES 3.000 FRANCS

Mais ce ne sont pas les seules corporations où les ouvrières ont remportés des victoires ; voici quelques exemples de l'ALIMENTATION :

Biscuiterie Sphynx, à Paris, augmentation de 16 francs de l'heure.

Laiterie Centrale, à Strasbourg, prime de 3.000 fr.
Epicierie de gros E.D.E.C.A., à Paris, prime de 3.000 francs.

Confiserie Wolff, à Paris, prime de 3.000 francs.

Maison **Rey et De Bellonet**, à Marseille, 3.000 fr. pour février.

Fermière de Vichy, 3.000 francs pour février.

Foullon, à Paris, augmentation de 18 %.

✱

Les **EMPLOYEEES** ne sont pas en retard, elles non plus ; elles ont mené avec courage et combativité la grève dans les **ASSURANCES** et la **SECURITE SOCIALE**. Quelques avantages ont été obtenus :

Au **Crédit Lyonnais**, Paris, prime mensuelle de 2.600 francs et différents avantages. Au **Central Mécanographique**, de 3.980 à 4.380 francs par mois.

A la **Caisse d'Allocations Familiales**, à Paris, reconduction de la prime de rendement collectif, et octroi d'un acompte de 2.000 francs par mois à partir d'avril à valoir sur un règlement définitif.

Mutualité Agricole de la Creuse, application de la prime exceptionnelle de 3.000 francs plus une prime d'attente de 2.000 francs par mois à partir du 1^{er} février.

A la **Surveillance Générale**, Paris, prime mensuelle de 2.450 francs jusqu'à la signature des Conventions Collectives.

A la **Société Générale**, service mécanographique, 2.500 francs de prime fixe et 1.500 francs variables.

A l'**Ordre**, à Paris, prime mensuelle de 3.000 francs.

A la **B. N. C. I.**, au service du Central Téléphonique, 15 à 20 points à 76 fr. 20 le point.

✱

Nos camarades du **PAPIER-CARTON** ont, elles aussi, dans certaines entreprises, arraché quelques améliorations :

Papeteries Lessop, à St-Mars-la-Brière, dans la Sarthe, prime de 1.300 francs.

Papeteries du Rhône, à Arles, augmentation horaire de 4 à 8 francs ; amélioration des primes d'assiduité, machine et fabrication.

Chez **Saint Frères**, à Sète, prime de 3.000 francs pour janvier et 8 % d'augmentation.

Papeterie du Masla-Fille, dans la Creuse, augmentation horaire de 15 à 19 francs.

Papeterie de Prouvy, Nord, 3.000 francs et 8 % d'augmentation.

Papeteries de la Chapelle, à St-Etienne-du-Rouvray, 25 % hiérarchisés, plus une augmentation de 3.500 à 5.500 francs.

Dans les **HOPITAUX** également, quelques succès comme à l'hôpital de Versailles et à l'hôpital Psychiatrique de Nice, à Villiers-sur-Marne et à l'Assistance Publique de Marseille.

✱

Et aussi dans la **BIJOUTERIE**, comme chez **Judex**, horlogerie d'Annemasse, avec une augmentation de 10 %, une prime mensuelle de 2.000 et 4.000 francs avec rappel pour 1949.

✱

Il est impossible de donner ici l'ensemble des victoires déjà remportées dans la lutte pour les 3.000 francs. D'autre part, cette lutte n'est pas finie. De nombreuses entreprises sont encore en grève ; d'autres s'apprêtent à y entrer. Pour celles où le travail a repris sans que des avantages aient été obtenus, nos camarades n'ont pas abandonné leur revendication et déjà, l'action s'organise à l'intérieur de l'entreprise sous une forme nouvelle. C'est pourquoi, dans cette bataille des 3.000 francs qui intéressent l'ensemble des travailleurs, les femmes doivent partout tenir leur place avec le courage et la combativité qui les caractérisent.

Quelques recommandations pratiques

Nous demandons à toutes les camarades qui n'ont pas encore réglé le montant des cartes postales vendues pour le 8 mars, de bien vouloir le faire rapidement, en envoyant l'argent à la C.G.T., 213, rue Lafayette, Compte Chèque Postal Paris 62-84. Nous rappelons que sur le prix de 5 francs, 3 francs doivent être versés à la C.G.T., 2 francs restant aux organisations de base et départementales.

N'attendez pas, pour faire ce versement, d'avoir écoulé l'ensemble des cartes qui vous ont été envoyées, mais versez-nous l'argent au fur et à mesure. Inutile pour l'instant, de nous renvoyer les invendues qui pourront encore être utilisées dans des assemblées, meetings, manifestations, pour populariser la Fédération Démocratique Internationale des Femmes, et permettront, ainsi, de récupérer encore quelque argent.

✱

Les camarades nous ont écrit pour se plaindre que des dépliantes étaient arrivés un peu tard pour le 8 mars ; nous voulions leur indiquer que ces dépliantes peuvent très bien être utilisés encore maintenant et nous avons la preuve, par ceux qui nous sont déjà parvenus remplis, qu'ils ont suscité un grand intérêt auprès des travailleuses qui y ont inscrit leurs revendications, leurs désirs, et ont fait des suggestions ; en même temps, ils ont déjà permis de recueillir des adhésions, ce qui montre les immenses possibilités de recrutement que nous négligeons trop souvent.

Sitôt remplis, faites parvenir ces dépliantes à votre Fédération ou directement à Olga TOURNADE, 213, rue Lafayette.

Vous n'avez plus beaucoup de temps

Dans le dernier numéro de ce bulletin, nous informions nos militants et nos militantes de l'ouverture le premier mai, d'une école de la C.G.T., réservée aux femmes, école d'une durée d'un mois.

Il est nécessaire de revenir sur cette question, pour marquer les premiers résultats obtenus dans le recrutement à cette école, et pour préciser aussi certains points relatifs à ce recrutement.



Nos camarades des Côtes-du-Nord nous proposent la candidature d'une jeune travailleuse de la métallurgie, une jeune chrétienne, qui vient de remonter la section syndicale de son entreprise et a dirigé la grève. Voici un excellent exemple. L'Union Départementale des Bouches-du-Rhône nous annonce six candidates. Dans chacune de leurs entreprises, la proposition est soumise aux travailleurs et popularisée par tracts ; ainsi, ces camarades de Marseille, placées sous le contrôle de leurs camarades de travail, profiteront de cette école dans les meilleures conditions.

Ces premiers résultats démontrent tout d'abord que l'école de mai répond à un besoin. Ils prouvent que nos camarades dans leur masse ont conscience de l'importance de ce stage en tant que moyen de perfectionner et d'accroître leurs connaissances syndicales pour mieux lutter. Mais si cette conviction existe, encore faut-il poser la question, la poser directement aux camarades intéressées et ne pas se contenter des circulaires et des appels généraux dans la presse syndicale.

Ces premiers résultats obtenus en plein mouvement revendicatif prouvent surtout que les grèves ne gênent nullement le recrutement, mais au contraire, qu'elles en créent les conditions les meilleures.

C'est en effet, dans ces luttes ardentes, que se révèlent la valeur exacte des travailleurs, leur liaison avec les masses et leur aptitude à guider ces masses, dans leurs combats. C'est dans ces luttes aussi que s'éprouvent l'attachement de nos cadres à la cause des travailleurs, leur courage et leur esprit de responsabilité. C'est sur la base de ces qualités que les camarades doivent être choisies pour suivre notre école, et s'il est parfois difficile de déceler ces qualités dans les périodes de calme relatif, il n'en est pas de même actuellement, où la lutte des classes prend encore une forme plus aiguë.

Cela ne signifie nullement que les directions d'U.D., d'U.L. et de syndicats doivent attendre que tout arrive spontanément. Ce vaste mouvement revendicatif donne une raison de plus pour qu'elles prennent résolument cette question en mains. Ici, n'est pas engagée seulement la responsabilité de la Responsable des femmes à l'Union départementale ou locale, c'est toute la direction qui est responsable, le secrétaire général de l'U.D., en premier lieu, et tous les dirigeants également et il en est de même pour toutes les organisations syndicales.

« Le premier mai, c'est loin, diront certains, nous avons le temps. » Méfiez-vous, camarade, de ne pas vous réveiller trop tard, car en fait, vers le 15 avril toutes les candidatures doivent être parvenues au Bureau National des femmes à la C.G.T.



Entreprendre sans tarder le recrutement à cette école s'avère d'autant plus nécessaire que des difficultés matérielles existent pour l'envoi de travailleuses un mois entier hors de l'entreprise où elles travaillent et hors de leur foyer, hors de leur organisation syndicale.

Il y a tout d'abord le fait de détacher une travailleuse de son entreprise. Il faudra là, vaincre des hésitations légitimes au moment où le chômage se développe, être vigilant à ne pas exposer inutilement nos militantes à l'arbitraire patronal.

Et pour cela, il est bien clair que c'est en plaçant la candidate sous la protection de ses camarades de travail, et ceci dès avant son départ, en expliquant pourquoi une de leurs

compagnes de travail est envoyée à l'école et comment ils sont responsables qu'aucune répression ne s'abatte sur elle.

Envoyer une travailleuse à l'école pendant un mois, c'est aussi prévoir son remplacement provisoire dans ses responsabilités, faire en un mot que l'activité syndicale ne souffre pas trop de l'absence momentanée d'un de ses artisans.

Eloigner une femme un mois de son foyer, c'est aussi organiser la solidarité active pour que sa famille ne rencontre pas de difficultés.

Pour une camarade qui élève seule ses enfants, c'est prendre toutes mesures pour que soient hébergés ses enfants.

Pour telle autre mère de famille, c'est parfois faire que d'autres femmes, des compagnes de travail, des voisines, soulagent le mari pour certains travaux ménagers.

Envoyer une travailleuse à l'école, c'est surtout et avant tout la bien choisir. Trop souvent dans le passé, le recrutement des écoles fut bureaucratique. Bien souvent les candidats étaient choisis en dehors du contrôle des travailleurs. Comment s'étonner qu'ensuite, au retour de l'école, ces camarades ne rendaient pas tous en efforts et en travail syndical ce qu'on pouvait exiger d'eux.

Il faut donc mettre les candidates sous le contrôle des travailleurs de leur entreprise ou de leur localité.

Pour chaque camarade envisagée, il faut poser largement la question dans l'entreprise, y organiser à son intention une collecte et appeler les travailleurs à la solidarité.

Il va de soi que la camarade ainsi mandatée, ainsi soutenue, sera comptable vis-à-vis des travailleurs de son travail d'étude, et qu'au retour, elle sera aussi comptable de son activité syndicale.

Il ne s'agit nullement d'une petite question, d'un petit moyen financier ; il s'agit de la garantie d'un juste recrutement.

Si la chose n'a pas été faite, faites-le sans tarder. C'est la première condition à réaliser pour être admise à l'école et nous en demanderons compte.

Faisons de la lutte pour les 3.000 francs

UNE GRANDE ACTION POPULAIRE

(Suite de la première page)

Amies, avez-vous ressenti dans votre chair toutes les privations que les femmes vivant la grève aux côtés de leurs maris ou compagnons de travail doivent imposer à leurs foyers ?

Evocant ces sacrifices au beau meeting de Buffalo, organisé le 5 mars pour la « Journée Internationale des Femmes », Olga Tournade lança un appel à la population parisienne pour que la solidarité s'affirme davantage et devienne plus puissante chaque jour.

Pas un enfant, pas une femme, pas un gréviste ne doit avoir faim.

Collectons des fonds, parrainons-les directement ; que le repas quotidien soit partagé avec le voisin qui est en grève.

Amies, déployons une grande activité pour que la solidarité de tous fasse échec aux manœuvres des patrons et du gouvernement, qui comptent sur la faim pour venir à bout de la résistance des grévistes.

Dans l'action sous toutes ses formes, et avec enthousiasme, apportons notre contribution à cette magnifique lutte ouvrière.

